



Procès-Verbal de la réunion du Conseil Municipal
du 28 juin 2018 - N°4

L'an deux mil dix-huit, le 28 juin à 21 heures, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Olivier ROBELET.

Étaient présents : SOURET BORDARY Lisiane, MOUTURAT Nicolas, TAFANI Gisèle, MICALLEF Florian, BRES Jean-Marc, BALAZUT Doriane, Mme DUCARRE Céline, MARTIN Julie, LANGLADE Max, MOUTAFIS Eric, THEOBALD Catherine.

Absents excusés : CROUZET Patrick procuration à SOURET BORDARY Lisiane, BRESSY Armelle procuration à Monsieur ROBELET Olivier.

Absents : DUPEYRE Jean-Christophe.

La secrétaire de séance était Madame BALAZUT Doriane.

Le quorum étant atteint, Monsieur le Maire a déclaré ouverte la séance du Conseil Municipal, il a abordé les questions inscrites à l'ordre du jour de la convocation.

Approbation du procès-verbal du précédent conseil :

Approuvé à l'unanimité. Pour : 14 Abstention : 0 Contre : 0

1- Modification du tableau des effectifs de la commune de Montfaucon : création de poste

Il convient de créer le poste de technicien principal de 1^{ère} classe en raison du recrutement d'un agent aux services techniques, à temps complet à raison de 35 heures hebdomadaires. Cet agent sera le responsable des services techniques

Pour : 11 Abstention : 3 Contre : 0

Voté à la majorité.

2- Dissolution du SI du CES de Roquemaure

Par délibération du 21 juin, le comité syndical du CES de Roquemaure a rejeté les nouveaux statuts du syndicat. Le Président de ce syndicat propose à Monsieur le Préfet du Gard de prononcer la dissolution du syndicat au 31 décembre 2018. Les communes membres du syndicat doivent par délibération émettre un avis. Il est proposé d'émettre un avis favorable à la dissolution du SI du CES de Roquemaure.

Voté à l'unanimité.

L'ordre du jour, étant épuisé, la séance est levée à 21h30.

La secrétaire de séance,
Madame BALAZUT Doriane

Monsieur le Maire,
ROBELET Olivier